

DEEA - Diplôme d'études en architecture

RNCP38343 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DEEA — Diplôme d'études en architecture
Code(s) NSF	230, 232, 341
Formacode(s)	22223, 12513, 22357
Code(s) ROME	F1106, F1102, F1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE	19350089900029	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND	19631287000021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE	19380141200019	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LA REUNION	94043109100013	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON	19690184700018	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE	19130236300020	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER	19340132000018	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY	19540135100026	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES	19440104800021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE	19760164400028	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38343-deea-diplome-d-etudes-en-architecture/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le ou la titulaire d'un DEEA contribue, au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage à la réalisation, la programmation, la médiation, à l'étude d'ouvrages architecturaux urbains ou paysagers. Il participe à la conception et l'exécution de projets architecturaux, urbains et paysagers et prépare les éléments permettant l'instruction des dossiers et le suivi de la réalisation des projets par la mobilisation de méthodes et de techniques complémentaires.

- études de faisabilité, relevés, finalisation des dossiers de demande de permis de construire déposés à la mairie, réalisation de dessins, de plans d'exécution de descriptifs techniques finaux ;
- constructions neuves ou travaux d'entretien (direction des travaux sur le terrain, réalisation des enquêtes, contrôles et mesures techniques ou scientifiques).

Sa culture architecturale très large prend en compte les enjeux et la complexité d'une demande ou d'une situation et lui donne la capacité de développer des idées et de participer à la conception du projet en proposant des solutions architecturales à différentes échelles : de l'échelle urbaine à l'échelle architecturale. Sa maîtrise des outils de représentation pour la description et la lecture de l'espace, qu'ils soient manuels (dessin, maquettes) ou informatiques (logiciels de modélisation en 3D et logiciels de rendu graphique) lui donnent accès à des fonctions d'assistance à la conception architecturale et à diverses missions dans les métiers de l'architecture : conseil, médiation et à des emplois dans la fonction publique sous réserve de réussite aux concours.

ACTIVITÉS VISÉES

- Étude et analyse des contextes d'un projet architectural sous la responsabilité d'un chef de projet
- Participation au processus de conception d'un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage
- Application des techniques de représentation variées pour décrire, comprendre, concevoir et synthétiser (exprimer) sa pensée
- Positionnement et intégration au sein d'un système d'acteurs de l'architecture
- Participation à la constitution d'un corpus de connaissances sur le projet d'architecture

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non- ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Analyser le contexte du projet
- Identifier les différents acteurs d'un projet architectural, situer leur champ d'intervention et mesurer les enjeux des échanges.
- Analyser l'existant
- Observer, se documenter, enquêter (sur le site, ses écosystèmes, ses ressources) pour nourrir le projet.
- Interpréter les représentations de l'architecture (plans, maquettes, notices descriptives).
- Identifier les ressources, les données pertinentes, les contraintes en matière de performance énergétique et environnementale pour le projet.

- Prendre en compte la perception des usagers, en particulier les personnes handicapées pour l'accessibilité et le confort des lieux
- Faire un relevé des lieux
- Faire une analyse simple d'un bâti existant ou d'un lieu (typologie, morphologie, mode constructif).
- Réaliser une enquête territoriale et urbaine
- Réaliser et (re)transcrire le relevé au moyen de différents types de représentations et modélisations (géométral, perspective, photo, nuage de points) à l'aide de techniques traditionnelles et numériques.
- Élaborer un processus de projet en s'appuyant sur les éléments d'analyse du contexte
- Produire des analyses et une synthèse des potentialités architecturales, urbaines et paysagères pour éco-concevoir.
- Mobiliser des connaissances et des références historiques, sociales, sociétales, écologiques, techniques au regard du relevé et des enjeux d'avenir.
- Participer à la formulation, au moyen d'une démarche itérative, de plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes.
- Imaginer et donner des formes et des mesures à l'espace à différentes échelles
- Caractériser le degré de complexité du projet.
- Adapter les langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques comme outils de conception et d'écoconception du projet.
- Attribuer des formes et des dimensions à l'espace.
- Détailler les matériaux et spatialiser les équipements techniques.
- Formaliser un projet éco-responsable répondant à des qualités écologiques, techniques, esthétiques en intégrant :
 - les dimensions et les contraintes constructives du projet : choix des matériaux, techniques de construction ou de réhabilitation/intervention sur l'existant, dimensionnements, ordonnancement.
 - les contraintes environnementales : sobriété énergétique, gestion des risques naturels et industriels.
 - les dimensions plastiques.
 - les qualités d'usages, les dimensions techniques (ambiance, confort) et environnementales des milieux habités et naturels.
- Représenter le réel
- Rendre compte des éléments pertinents constitutifs de la réalité (lieu/espace/territoire) à travers la représentation.
- Adapter le recours à différentes techniques de représentation appropriées aux objectifs poursuivis.
- Utiliser les différentes conventions de représentation et de modélisation du domaine professionnel (géométral, maquette, modèle numérique).
- Utiliser les représentations plastiques pour exprimer une réalité adaptée au projet.
- Produire des éléments graphiques adaptés à partir des simulations des comportements techniques, physiques, statiques du projet à partir d'outils existants.
- Représenter le projet
- Proposer et réaliser les modes de représentation holistiques adaptés à la conception du projet en utilisant les outils, techniques et conventions graphiques (en 2 et 3 dimensions, maquettes, numériques).
- Utiliser de manière pertinente un vocabulaire spécifique aux échelles d'intervention : à la ville, au bâti, à l'espace rural et à la bio région.
- Communiquer et interagir
- Adopter une posture d'écoute et témoigner d'une capacité à la reformulation pour instaurer un dialogue constructif avec les différents partenaires.
- Prendre en considération la culture et les attentes de ses interlocuteurs.
- Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant les différents langages de l'architecte.
- Collaborer avec les différents acteurs du projet
- Intégrer un travail collaboratif avec les parties prenantes dès la phase du diagnostic
- Transcrire les points de vue des différents acteurs du projet
- Utiliser les outils et méthodes de collaboration, notamment numériques, nécessaires au projet.
- Constituer ses références des domaines de l'architecture
- Fabriquer un corpus spécifique à l'architecture à toutes les échelles.
- Élaborer un argumentaire autour des problématiques relatives à la complexité du projet.
- Fonder sa production sur la base de références théoriques et historiques

- Produire une réflexion critique à partir de ses références (culturelles, techniques, juridiques, environnementales) et de son expérience du projet architectural, urbain, paysager.

Blocs de compétences

RNCP38343BC01 — Utilisation des outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet

RNCP38343BC02 — Exploitation de données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet

RNCP38343BC03 — Expression et communication à l'oral et à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Examens, Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet.

RNCP38343BC04 — Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet.

RNCP38343BC05 — Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet

RNCP38343BC06 — Étude et analyse des contextes d'un projet architectural sous la responsabilité d'un chef de projet

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser le contexte du projet
- Identifier les différents acteurs d'un projet architectural, situer leur champ d'intervention et mesurer les enjeux des échanges.
- Analyser l'existant
- Observer, se documenter, enquêter (sur le site, ses écosystèmes, ses ressources) pour nourrir le projet.
- Interpréter les représentations de l'architecture (plans, maquettes, notices descriptives).
- Identifier les ressources, les données pertinentes, les contraintes en matière de performance énergétique et environnementale pour le projet.
- Prendre en compte la perception des usagers, en particulier les personnes handicapées pour l'accessibilité et le confort des lieux
- Faire un relevé des lieux
- Faire une analyse simple d'un bâti existant ou d'un lieu (typologie, morphologie, mode constructif).
- Réaliser une enquête territoriale et urbaine
- Réaliser et (re)transcrire le relevé au moyen de différents types de représentations et modélisations (géométral, perspective, photo, nuage de points) à l'aide de techniques traditionnelles et numériques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP38343BC07 — Participation au processus de conception d'un projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer un processus de projet en s'appuyant sur les éléments d'analyse du contexte
- Produire des analyses et une synthèse des potentialités architecturales, urbaines et paysagères pour éco-concevoir.
- Mobiliser des connaissances et des références historiques, sociales, sociétales, écologiques, techniques au regard du relevé et des enjeux d'avenir.
- Participer à la formulation, au moyen d'une démarche itérative, de plusieurs hypothèses de travail, mettant en relation les différents paramètres du projet en étroite relation avec ses contextes.
- Imaginer et donner des formes et des mesures à l'espace à différentes échelles
- Caractériser le degré de complexité du projet.
- Adapter les langages verbaux, écrits, graphiques, plastiques et numériques comme outils de conception et d'écoconception du projet.
- Attribuer des formes et des dimensions à l'espace.
- Détailler les matériaux et spatialiser les équipements techniques.
- Formaliser un projet éco-responsable répondant à des qualités écologiques, techniques, esthétiques en intégrant :
 - les dimensions et les contraintes constructives du projet : choix des matériaux, techniques de construction ou de réhabilitation/intervention sur l'existant, dimensionnements, ordonnancement.
 - Les contraintes environnementales : sobriété énergétique, gestion des risques naturels et industriels.
 - les dimensions plastiques.
 - les qualités d'usages, les dimensions techniques (ambiance, confort) et environnementales des milieux habités et naturels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes.

RNCP38343BC08 — Application des techniques de représentation variées pour décrire, comprendre, concevoir et synthétiser (exprimer) sa pensée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Représenter le réel
- Rendre compte des éléments pertinents constitutifs de la réalité (lieu/espace/territoire) à travers la représentation.
- Adapter le recours à différentes techniques de représentation appropriées aux objectifs poursuivis.

- Utiliser les différentes conventions de représentation et de modélisation du domaine professionnel (géométral, maquette, modèle numérique).
- Utiliser les représentations plastiques pour exprimer une réalité adaptée au projet.
- Produire des éléments graphiques adaptés à partir des simulations des comportements techniques, physiques, statiques du projet à partir d'outils existants.
- Représenter le projet
- Proposer et réaliser les modes de représentation holistiques adaptés à la conception du projet en utilisant les outils, techniques et conventions graphiques (en 2 et 3 dimensions, maquettes, numériques).
- Utiliser de manière pertinente un vocabulaire spécifique aux échelles d'intervention : à la ville, au bâti, à l'espace rural et à la bio région.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

Rendus : plans, coupes, élévations, perspectives, axonométries, maquettes.

RNCP38343BC09 — Positionnement et intégration au sein d'un système d'acteurs de l'architecture

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer et interagir
- Adopter une posture d'écoute et témoigner d'une capacité à la reformulation pour instaurer un dialogue constructif avec les différents partenaires.
- Prendre en considération la culture et les attentes de ses interlocuteurs.
- Communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des réflexions, des idées autour de questions architecturales et de leurs résolutions spatiales, en intégrant les différents langages de l'architecte.
- Collaborer avec les différents acteurs du projet
- Intégrer un travail collaboratif avec les parties prenantes dès la phase du diagnostic
- Transcrire les points de vue des différents acteurs du projet
- Utiliser les outils et les méthodes de collaboration, notamment numériques, nécessaires au projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

Rendus

RNCP38343BC10 — Participation à la constitution d'un corpus de connaissances sur le projet d'architecture

LISTE DE COMPÉTENCES

- Constituer ses références des domaines de l'architecture
- Fabriquer un corpus spécifique à l'architecture à toutes les échelles.
- Élaborer un argumentaire autour des problématiques relatives à la complexité du projet.
- Fonder sa production sur la base de références théoriques et historiques
- Produire une réflexion critique à partir de ses références (culturelles, techniques, juridiques, environnementales) et de son expérience du projet architectural, urbain, paysager.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

Rendus

Rapport de Licence

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

71.11 Activités d'architecture

Entreprises d'architecture ; entreprises d'urbanisme ; services d'architecture (public ou para public) ; services ou agences d'urbanisme (public ou para public) ; entreprises d'architecture intérieure ou de design ; bureaux d'études et d'ingénierie ; entreprises du bâtiment et de travaux publics ; entreprises d'aménagement extérieur et de paysage ; organismes de conseil en architecture ; entreprises d'architecture navale.

Syndicat de copropriété, gérance d'immeuble ou d'immobilier indirect (SCPI, Foncières, Fonds d'investissement) ;

agences immobilières, cabinets d'administration de biens, organismes de logement social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Collaborateur, assistant au chef de projet, conseiller ou médiateur dans les services publics, déconcentrés ou délégués (services de l'État, collectivités territoriales, établissements et entreprises publics ou para, dans les organismes privés chargés de missions de service public) et pour les bureaux d'étude en urbanisme/paysage, environnement ou en milieu associatif
 - Maquettiste, maquettiste numérique.
 - Diagnostiqueur immobilier dans un syndicat de copropriété, une gérance d'immeuble ou d'immobilier indirect (SCPI, foncières, fonds d'investissement) pour la gestion de projet de rénovation immobilière et patrimonial, y compris copropriété.
 - Diagnostiqueur immobilier pour des agences immobilières, des cabinets d'administration de biens, des organismes de logement social pour la gestion de parc, la programmation de rénovation, les appels d'offres en maîtrise d'œuvre. Le collaborateur d'un architecte peut intervenir en Maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage auprès d'un Syndicat de copropriété, gérance d'immeuble ou d'immobilier indirect (SCPI, Foncières, Fonds d'investissement) ; Agences immobilières, cabinets d'administration de biens, organismes de logement social.
- Après réussite aux concours correspondants.
- Fonctionnaire territorial dans la fonction publique : technicien supérieur
 - Fonctionnaire d'État : technicien des services culturels et des bâtiments de France (corps à vocation interministérielle classé en catégorie B)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 175 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 076
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X90 — Architectes B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le premier cycle des études d'architecture est ouvert, en formation initiale, aux candidats titulaires du baccalauréat et à ceux qui justifient soit d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application d'une réglementation nationale, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès à ce niveau d'études.

Une sélection a lieu sur dossier et entretien.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE

Le jury est composé:

- pour moitié d'enseignants architectes représentant des unités d'enseignement intégrant du projet;
- un représentant d'une unité d'enseignement intégrant le rapport d'études;
- un responsable d'une unité d'enseignement du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte;
- deux titulaires d'un doctorat dont un enseignant- chercheur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé:

- pour moitié d'enseignants architectes représentant des unités d'enseignement intégrant du projet;
- un représentant d'une unité d'enseignement du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte;
- deux titulaires d'un doctorat dont un enseignant- chercheur;
- un représentant de la formation professionnelle continue d'une unité d'enseignement comportant le rapport d'études;
- deux enseignants du jury de fin de premier cycle des études d'architecture dans le cadre de la formation initiale.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé:

- pour moitié d'enseignants architectes représentant des unités d'enseignement intégrant du projet;
- un représentant d'une unité d'enseignement intégrant le rapport d'études;
- un responsable d'une unité d'enseignement du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte;
- deux titulaires d'un doctorat dont un enseignant- chercheur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le mécanisme de la validation des acquis de l'expérience n'est pas effectif pour la profession d'architecte qui est une profession réglementée et qui répond à des exigences de formation minimale définies par l'article 46 de la directive 2005/36/ CE modifiée et des exigences spécifiques motivées par l'application des règles professionnelles justifiées par l'intérêt général.

En application de l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscription dans les écoles d'architecture et de l'article R. 672- 3 du code de l'éducation, un dispositif de validation des études, d'une expérience professionnelle ou d'acquis personnels, en lien avec l'architecture, ou VEEPAP, (prévue aux articles D. 672- 15 à D. 672- 24 du code de l'éducation) est cependant possible pour les études en architecture.

Une commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est créée au sein de chaque école d'architecture, conformément au décret du 2 janvier 1998 susvisé fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux études d'architecture. Elle est composée de cinq enseignants au moins, désignés pour deux ans par le collège enseignant du conseil d'administration et, lorsqu'elle statue sur les entrées aux différents niveaux de la formation professionnelle continue, d'un nombre équivalent d'architectes en exercice.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle

7 951 €

Selon la branche 6 000 € – 9 000 €

Prise en charge	Branches concernées
7 951 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 000 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 800 €	CPNEF de l'audiovisuel
8 002 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028

Date de dernière délivrance possible 31/12/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24476

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Formations-recherche-et-metiers/Les- formations- d-architecte- et- de- paysagiste/Les- cursus- et- les- diplomes>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38343/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	7
Régions couvertes	5
Prix indicatif	544 € – 7 800 €
Durée	450 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	100
----------------------	-----

Parcours menés à terme	75
------------------------	----

Taux d'achèvement	75 %
-------------------	------

Période	09/2024 – 09/2026
---------	-------------------

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	124
----------------------	-----

Montant total engagé	228 764 €
----------------------	-----------

Coût moyen par dossier	1 845 €
------------------------	---------

Durée moyenne	426 h
---------------	-------

Période	07/2024 – 09/2026
---------	-------------------

France compétences	87 %
--------------------	------

Reste à charge titulaire	13 %
--------------------------	------

France Travail	0 %
----------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.